

# Atelier PIA (Privacy Impact Assessment) ou EIVP (Etude d'Impact sur la Vie Privée) dans le cadre du RGPD/GDPR

Référence : **SECPIA**

Durée : **1 jour (7 heures)**

Certification : **Aucune**

## Connaissances préalables

- 1-Avoir suivi la formation SECGDPR - Sécurité : Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données (RGPD/GDPR)
- 2-Avoir suivi la formation SECDPO - Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD) est un plus

## Profil des stagiaires

- Délégués à la Protection des Données ou Data Protection Officer, RSSI, toute personne amenée à mettre en œuvre un Privacy Impact Assessment ou Etude d'Impact sur la Vie Privée

## Objectifs

- Savoir mener un PIA

## Certification préparée

- Aucune

## Méthodes pédagogiques

- Mise à disposition d'un poste de travail par participant
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

## Formateur

- Consultant-Formateur expert Management de la sécurité

## Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

## Contenu du cours

### 1. Présentation de la démarche PIA pour traitement à risques

- Les traitements à grande échelle
- La surveillance systématique à grande échelle d'une zone accessible au public
- Les décisions automatiques produisant des effets juridiques
- Le traitement de données sensibles
- L'évaluation ou la notation basée sur des données personnelles, y compris le profilage et la prédiction
- Le traitement de données biométriques, de données relatives à des condamnations pénales et à des infractions

### 2. Présentation des objectifs et des enjeux d'une démarche PIA

- L'étude d'impact est un outil permettant la responsabilisation des organismes (accountability)
- Le respect des Articles 25,35 et 40 du RGPD

### 3. La démarche PIA proposée par la CNIL

- L'évaluation, de nature plus juridique, de la nécessité et de la proportionnalité concernant les principes et droits
- L'étude, de nature plus technique, des risques sur la sécurité des données

### 4. Les rôles et les responsabilités dans la réalisation d'une PIA

- Responsable de traitement, sous-traitant et DPO

### 5. Présentation des phases de la démarche PIA

- Déterminer la nécessité d'une PIA (analyse du seuil) de la norme ISO/IEC 29134

### 6. Présentation des guides et outillage proposés par la CNIL

- 

### 7. Etude de cas pratiques de mise en œuvre de la méthode

- 

Notre référent handicap se tient à votre disposition au [01.71.19.70.30](tel:0171197030) ou par mail à [referent.handicap@edugroupe.com](mailto:referent.handicap@edugroupe.com) pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.